

MAQUIS !!!!! ces appels prémonitoires...

Par Pierre Legrand

LA “TRADITION” VA PRENDRE LE MAQUIS !!!!
MAKIS ou maquis : fourrés d’arbrisseaux
dans lesquels les bandits se retirent...



Les appels à prendre le maquis commencent à fuser de tous les côtés ! Nos braves résistants, WILLY en tête, usent de cet appel au peuple, comme en témoigne ce court extrait :

Le concile de Constantinople affirme qu’il faut rester séparé des hérétiques...

Donc :

- même si Mgr Fellay ne signe rien,
- même si nous sommes acceptés tels que nous sommes,
- même si c’est *ad experimentum* [Mgr Fellay aurait dit cela à Zaitkofen lors d’une conférence aux séminaristes],

le principe est que les gens qui n’ont pas le même évangile que Saint Paul doivent être anathémisés (sic!), et donc que nous devons nous en séparer, puisque c’est la définition de l’anathème. (sic!)

(source : “Avec l’Immaculée”)

Alors moi, comme toujours, je pose des questions bêtes :

1/ nos chers conciliaires sont donc hérétiques ? première nouvelle !....

2/ pour être “accepté” il faut vouloir être reconnu pour ce que l’on est et reconnaître ceux d’en face pour ce qu’ils sont, c’est à dire être compatibles *a minima* avec les premiers.....pas de séparation donc...

3/ que veut dire “*ad experimentum*” ??! le salut serait-il devenu un enjeu *ad experimentum* ? heureuse nouvelle !!!! serait-ce une sorte de religion à la carte ?

4/ donc s’ils n’ont pas *le même évangile que St Paul* c’est qu’ils n’ont pas la même religion ? comment pourraient-ils alors vous accepter messieurs les éconiens ? (et réciproquement !) sauf si vous vous convertissez à “leur” religion !!! à moins qu’ils ne tolèrent tout le monde !!!!!... mais alors peut-on appeler ça une religion révélée monothéiste ???

5/ **ils doivent être anathématisés** !!!!!!! Bien, bien !!!! Que ne l’a-t-on fait il y a au moins une quarantaine d’années !!? Mais au fait : QUI va se charger de cet anathème ????????? (prières rituelles et imprécatoires sous condition... proches de la malédiction). Mais l’anathème est-il suffisant dans un cas aussi grave ? Ne faut-il pas recourir *aussi* à l’excommunication majeure pure et simple ? (Ces deux mots étant souvent synonymes chez les théologiens et canonistes catholiques....) Mais au fait : QUI va se charger de cette excommunication ?????????????????.....

Et comment des clercs qui reconnaissent *même du bout des ongles* l’**autorité** des conciliaires pourraient-ils user de **la leur**, dans un renversement inouï de la hiérarchie ecclésiastique, sur leurs frères (dans une famille il y a parfois de graves querelles mais cela n’invalide pas pour autant les liens de sang et de “fraternité” !) dans la foi ?

On comprend pourquoi, tous ces prêtres (et évêque) se demandent s’ils ne vont pas *...prendre le maquis* !!!! C’est plus commode en effet que de crucifier son affect et son intelligence sur la Croix de la vérité....

En rejoignant les “épais maquis de l’île de beauté”, ces clercs préfèrent cacher maffieusement leur vice intellectuel et clérical plutôt que de se mettre sous les bannières catholiques et d’y entraîner un prélat (encore valide...) dans leur sillage.....

Le temps des saints, des héros et des martyrs est décidément bien révolu ! Dieu se suscitera quand même ceux qu’Il veut de toute éternité.....ce n’est qu’une question de temps...! et ça fera très mal !.....